

## Éditorial

### ***Un mot du rédacteur en chef du Bulletin AMQ***

Avec ce numéro de mars 1991, le Bulletin AMQ prend un nouveau tournant. Pour la première fois depuis 1983, Monsieur Jean-Marie Labrie ne signe pas l'ensemble du numéro. Assurer la parution dans les délais de chaque numéro de notre revue relève presque de la témérité. Courir après un article dont la version corrigée tarde à venir, résoudre des problèmes de mise en page, relire les épreuves, et j'en passe, la tâche du directeur-éditeur du Bulletin AMQ n'est certes pas une sinécure. Étant membre du comité de rédaction depuis plusieurs années, je n'ai pu que constater le travail admirable de Jean-Marie Labrie. Toujours avec le sourire, même lorsqu'une tuile lui tombait sur la tête, il a su conduire l'équipe du Bulletin AMQ avec souplesse et grande efficacité. Le voir partir rend songeur.

Heureusement, Jean-Marie ne nous quitte pas totalement. (Ouf!). Il demeure membre du comité de rédaction. Il continuera de nous nourrir entre autres de ses «Jeux et problèmes». Et il a su assurer la relève. La nouvelle directrice du Bulletin AMQ, Madame Hélène Soulard, secrétaire à l'information de l'AMQ, a déjà les choses bien en mains, comme vous l'avez sans doute déjà remarqué en feuilletant ce numéro. Vous ne la connaissez peut-être pas (elle oeuvre au secondaire à Beloeil et St-Hyacinthe). Qu'importe. Vous verrez bientôt son énergie se matérialiser dans le bulletin. Le comité s'est enrichi aussi de deux nouveaux membres. Madame Henriette Laplante, conseillère pédagogique à la Commission scolaire Sault-Saint-Louis, renforcera la présence du niveau primaire dans le comité. Monsieur Jean Dionne, de l'Université Laval, fort de sa riche expérience, vient rappeler au comité que Montréal n'est pas le centre du monde.

Je me réjouis de cet influx de sang neuf au comité de rédaction. Je suis convaincu que nous serons ainsi plus à même de répondre aux attentes de nos lecteurs. Mais n'oubliez pas que le Bulletin AMQ est d'abord et avant tout un moyen de communication entre les membres de notre association. Personnellement, je voudrais qu'il permette de prolonger l'expérience si enrichissante des États généraux de l'enseignement des mathématiques. Il y a peu de «forum» où puissent se retrouver à la fois des enseignants et des enseignantes du primaire, du secondaire, du collégial et de l'université. Les États généraux ont permis à cet égard des échanges très riches. Des consensus émergent parfois. Des tensions se manifestèrent à d'autres moments. Tout cela ne peut que bénéficier à la communauté mathématique québécoise. Mais encore faut-il que tous participent et se fassent entendre. C'est pourquoi le comité de rédaction du Bulletin AMQ attend vos articles, vos commentaires, vos manifestations de joies ou d'inquiétudes quant à l'avenir des mathématiques et de son enseignement au Québec. Se parler et s'écrire, n'est-ce pas le seul moyen de se connaître mutuellement.

*Louis Charbonneau*

Éditer et diriger une revue spécialisée comme le "Bulletin AMQ" ne constitue pas une mince tâche, mais succéder à Jean-Marie Labrie ne l'est guère davantage. C'est pourtant le double défi que j'ai voulu relever en acceptant le poste de secrétaire à l'information au sein de notre association.

Je suis enseignante à l'ordre secondaire de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska depuis plus de vingt ans. Ces dix dernières années, mon travail a été surtout concentré en quatrième secondaire auprès d'élèves en difficultés. De plus, je possède une formation universitaire en traduction et en révision avec une spécialisation dans les domaines scientifique, médical et technique. Je suis membre de comités provinciaux et j'agis comme spécialiste en communication auprès de nombreux organismes. J'espère que ces expériences m'aideront à mieux vous servir.

Deux raisons importantes m'ont incitée à joindre l'équipe dynamique de l'AMQ: le désir de poursuivre une réflexion sur la mathématique et le goût de participer à la diffusion de son évolution.

Je considère le "Bulletin" comme une voie privilégiée pour regrouper tous les intervenants du monde de la mathématique et favoriser les échanges entre les ordres d'enseignement. Nous bénéficions de l'avantage de compter parmi nous des auteurs, des chercheurs, des didacticiens, des mathématiciens, des enseignants et enseignantes, bref, toutes les personnes qui peuvent contribuer à nous donner une vision plus élargie de la discipline que nous affectionnons. Pourquoi alors ne pas profiter de cette tribune qui est nôtre pour partager nos trouvailles ou le fruit de nos réflexions. À l'heure des changements importants que nous vivons, il m'apparaît essentiel de regrouper nos forces vives.

Enfin, je tiens à vous assurer de ma disponibilité et de ma volonté de bien vous servir.

Hélène Soulard, directrice

### **Politique de rédaction du bulletin AMQ**

Dans chaque numéro du BULLETIN AMQ, on retrouve un éditorial circonstancié, des chroniques de nature mathématique, des articles d'information et des articles de fond comprenant trois volets: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique reliée à l'enseignement des mathématiques.

Tous les articles de fond ont été soumis à l'arbitrage de la façon suivante:

- a. Deux personnes se sont prononcées sur chaque article: un rédacteur et un arbitre externe.
- b. Le rédacteur et l'arbitre ont accepté l'article ou suggéré quelques modifications.
- c. Parfois, s'il y a eu divergence de vue entre le rédacteur et l'arbitre, on a alors fait appel à un 2<sup>e</sup> arbitre.

En général, les articles ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue ou en processus de l'être. Toutefois, il pourrait y avoir des exceptions qui seront étudiées par le comité de rédaction. Les personnes intéressées à publier un article de fond doivent le faire parvenir au rédacteur en chef.

*Les auteurs auront à suivre les directives suivantes:*

- 1) La longueur normalement maximum d'un article est de 20 pages dactylographiées. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction et la Direction du *Bulletin*.
- 2) Les auteurs doivent faire parvenir au Comité de rédaction quatre (4) copies de leur projet d'article ou de leur article.
- 3) Les articles doivent normalement se situer à l'intérieur de l'un des trois (3) thèmes du *Bulletin*: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique appliquée à l'enseignement ou à l'apprentissage des mathématiques. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction.

Les dates de parution sont: 15 mars, 15 mai, 15 octobre et 15 décembre.

Les articles parus dans le *BULLETIN AMQ* peuvent être reproduits avec la mention de la source. Le prix Roland Brossard sera attribué au meilleur article publié dans le *BULLETIN AMQ*.